

RÉCOMPENSES

Avec le CROS, vous pouvez désigner l'athlète de l'année

Les plus anciens ont encore en mémoire les CROS d'or, récompenses remises aux meilleurs sportifs de l'année par le comité régional olympique et sportif. Cette année, le CROS a décidé de relancer la cérémonie, avec un zeste d'interactivité en plus.

En partenariat avec la société AGF, le CROS organisera le 10 novembre une grande cérémonie qui récompensera de nombreux sportifs régionaux. Cinq prix seront ainsi attribués : le meilleur espoir, le prix spécial, le prix bénévole, le prix du sportif de l'année et un prix public.

Si les quatre premiers trophées sont décernés par un jury de spécialistes, le prix public interviendra après un grand vote, à la fois sur courrier ou sur Internet.

C'est bien là la grande nouveauté de cette élection. Tous les passionnés de sport auront le droit de vote ! Pour voter, on peut faire dans le traditionnel et renvoyer par courrier son bulletin de vote au CROS (voir les modalités et l'adresse à la fin de l'article), ou faire dans le moderne (ou plutôt dans l'actuel) et voter sur Internet. Pour cela plusieurs solutions s'offrent à vous : le site du CROS (<http://nordpasdecalais.franceolympique.com>) ou le site de La Voix des Sports (www.lavoixdessports.com):

Chaque électeur aura la possibilité d'être tiré au sort pour gagner l'un des nombreux lots qui sont en jeu.

Le CROS a sélectionné cinq sportifs pour ce prix public :

– Vanessa Boubryem (lutte), championne d'Europe 2006.



Marie Delattre figure sur la liste des cinq nominés du prix public, pour lequel vous pouvez voter. PHOTO ARCHIVES AFP

– Sébastien Brasseur (tir à l'arc), champion d'Europe 2006.

– Cathy Marin (handibasket), capitaine de l'équipe de France.

– Marie Delattre (canoë-kayak), membre de l'équipe de France.

– Bruno Perrin (parachutisme), champion du monde 2006.

Il ne vous reste donc qu'à voter. Les urnes sont ouvertes jusqu'au 6 novembre !

► Pour voter :

– Par courrier, en précisant le nom du sportif sélectionné et vos nom, prénom, adresse, téléphone et mail. Envoyez le tout au CROS, Maison du sport, 367 rue Jules Guesde, BP 80328, 59666 Villeneuve-d'Ascq Cedex.

– Sur Internet :

<http://nordpasdecalais.franceolympique.com> ou sur le site de La Voix des Sports, www.lavoixdessports.com